

Extrait du registre des délibérations
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 10 septembre 2025

Date de convocation

03 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, mercredi 10 septembre à 18h00 le Bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Ounans au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

**Avenant 2 lot 10 Marché presbytère
N°112/2025**

Présents

Nombre de membres

11

Présents

10

Représentés

0

Excusés

1

Votants

10

Mesdames Pate, Giancatarino, Hählen.

Messieurs Rougeaux, Bigueur, Brochet, Ramaux, Chevanne, Truchot, Vuillet.

Excusés M. Théry.

Absents

Vu la délibération n°22/2024 du 29 janvier 2024 attribuant le marché de rénovation de l'ancien presbytère d'Ounans pour y installer un espace France Services,

Considérant qu'il convient de remplacer du lavabo prévu dans l'espace RPE – zone de change qui n'était pas adapté à l'usage (lavabo prévu initialement déduit de l'avenant n°1),

Considérant la demande de l'entreprise Molin titulaire du Lot n°10 : Chauffage, ventilation, plomberie, sanitaires de modifier les prestations prévues au marché initial pour un montant de 397,32€ HT et l'avis favorable émis par le maître d'œuvre,

Le Bureau, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'approuver l'avenant 2 au Lot 10 : Chauffage, ventilation, plomberie, sanitaires du marché de rénovation de l'ancien presbytère d'Ounans signé avec l'entreprise pour un montant de 397,32€ HT,
- D'autoriser le Président à signer cet avenant.

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président
séance



Virginie Pate
Secrétaire de

